

MÊME PAS UN EURO (BRUT) DE PLUS PAR JOUR !

Dans le cadre des négociations sur l'avenant de l'accord challenge, la BU Colis vient de rendre sa copie (ci-dessous) et le moins que l'on puisse dire c'est que cela est une véritable provocation pour tous les colipostier-es : une hausse d'à peine 50€.

Dans l'immédiat, sud va écrire à l'ensemble des fédérations syndicales pour que cette mascarade de négociation puisse être dénoncée de manière la plus unitaire possible. On ne se casse pas le dos tous les jours au boulot pour demander l'aumône. Ce qu'on demande c'est de pouvoir vivre dignement de notre travail.

Tableau comparatif des évolutions proposées						
	Prime Challenge (accord du 25 octobre 2021 au 24 octobre 2023)	Evolutions envisagées				
Cible	L'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs des ACP et des PFC (hors DE)	Inchangée				
Champ d'application	Personnel de La Poste SA affecté à une activité de traitement industriel en : - PFC ou PFC mixte - Livraison de colis en ACP ou PFC mixte - Livraison du soir de colis en PDC/PPDC	Personnel de La Poste SA affecté à une activité de traitement industriel en : - PFC ou PFC mixte - Livraison de colis en ACP ou PFC mixte				
Durée de l'accord	2 ans	Inchangée				
Montant	650 euros	700 euros (+50€)				
Phases	4 phases : • 125 € du 8 au 18 novembre ; • 125 € du 19 au 30 novembre ; • 200 € du 1er au 12 décembre ; • 200 € du 13 au 24 décembre.	<table border="0"> <tr> <td> Hypothèse n°1 (2023-2024) • 125 € du 6 au 17 novembre ; • 150 € du 18 au 29 novembre ; • 200 € du 30 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre. </td> <td> Hypothèse n°2 (2023-2024) • 125 € du 6 au 17 novembre ; • 125 € du 18 au 29 novembre ; • 225 € du 30 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre. </td> </tr> <tr> <td> Hypothèse n°1 (2024-2025) • 125 € du 4 au 15 novembre ; • 150 € du 16 au 28 novembre ; • 200 € du 29 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre ; </td> <td> Hypothèse n°2 (2024-2025) • 125 € du 4 au 15 novembre ; • 125 € du 16 au 28 novembre ; • 225 € du 29 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre ; </td> </tr> </table>	Hypothèse n°1 (2023-2024) • 125 € du 6 au 17 novembre ; • 150 € du 18 au 29 novembre ; • 200 € du 30 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre.	Hypothèse n°2 (2023-2024) • 125 € du 6 au 17 novembre ; • 125 € du 18 au 29 novembre ; • 225 € du 30 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre.	Hypothèse n°1 (2024-2025) • 125 € du 4 au 15 novembre ; • 150 € du 16 au 28 novembre ; • 200 € du 29 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre ;	Hypothèse n°2 (2024-2025) • 125 € du 4 au 15 novembre ; • 125 € du 16 au 28 novembre ; • 225 € du 29 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre ;
Hypothèse n°1 (2023-2024) • 125 € du 6 au 17 novembre ; • 150 € du 18 au 29 novembre ; • 200 € du 30 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre.	Hypothèse n°2 (2023-2024) • 125 € du 6 au 17 novembre ; • 125 € du 18 au 29 novembre ; • 225 € du 30 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre.					
Hypothèse n°1 (2024-2025) • 125 € du 4 au 15 novembre ; • 150 € du 16 au 28 novembre ; • 200 € du 29 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre ;	Hypothèse n°2 (2024-2025) • 125 € du 4 au 15 novembre ; • 125 € du 16 au 28 novembre ; • 225 € du 29 nov. au 11 décembre ; • 225 € du 12 au 24 décembre ;					

Alors que la direction se répand sur les très bons chiffres et les profits toujours plus grands que rapporte le colis, on constate année après année que la seule chose qui ruisselle ce sont les colis avec un TMJ toujours en augmentation pendant que nos salaires ne bougent pas.

En plus de nos salaires de misère, la direction nous jette avec ces 50€ son mépris à la figure.

Pour cela c'est la mobilisation des agents qui doit être à l'ordre du jour. Interpellons nos patrons dans tous les centres du colis pour faire entendre notre mécontentement.



La grève du 13 octobre pour faire flamber la colère